## Site de Clermont-Ferrand Calendrier prévisionnel

Vote sur le principe de la fusion par les précédents CA	Juillet 2014
Election du nouveau président de l'université CF 1 et début des mandats des représentants élus des personnels et usagers de l'université CF 1	19 décembre 2015
Election du nouveau président de l'université CF 2 et début des mandats des représentants élus des personnels et usagers de l'université CF 2	1 avril 2016
Consultation des instances des 2 universités sur le principe de la fusion : CT et CA  Et	Clermont 1 : Mai 2016
Consultation des mêmes instances sur le projet de décret créant la nouvelle université de Clermont-Ferrand	Clermont 2 : Mai 2016
Consultation du CNESER sur le projet de décret créant la nouvelle université	Séance du 23 mai 2016 ou Séance du 20 juin 2016
Publication du projet de décret créant la nouvelle université	Entre juin et septembre 2016
Désignation d'un administrateur provisoire (AP) de la nouvelle université par le recteur	Lendemain de la publication du texte
Mise en œuvre des dispositions transitoires du décret de fusion :	
<ul> <li>Elaboration des statuts</li> <li>Le CA provisoire (composé des CA et des AP) adopte les statuts</li> </ul>	Dans les 3 mois suivant la publication du texte
- Opérations électorales	Avant le 31 décembre 2016
- Election du président	Une fois le CA complet
- Adoption du budget 2017 par le CA provisoire (ou CA)	Avant le 28 février 2017
Transfert des biens, droits, obligations des universités CF 1 et 2 au nouvel établissement	1 <sup>er</sup> janvier 2017
Etablissement des comptes financiers CF 1 et CF 2	Avant le 31 mars 2017
Signature par le président et mise en œuvre du contrat de site	1 <sup>er</sup> semestre 2017